

MARINGOUIN

- Il doit bien y avoir quelques moustiques sur ces terrains humides...
- Oh, nous retirons un revenu appréciable de l'élevage intensif du maringouin!

PIERRE MORENCY, Lumière des oiseaux

La ville de Québec vient à peine d'être fondée que Marc Lescarbot publie son *Histoire de la Nouvelle-France* (1609), où l'on relève le nom *maringouin*. À la fin du régime français, l'Académie française fait paraître la 4e édition de son *Dictionnaire*; le nom *maringouin* s'y trouve répertorié, défini et illustré ainsi : « Sorte de moucheron qui ressemble au cousin, & qui est fort commun dans l'Amérique. *Dans ce pays-là on est fort incommodé des maringouins*. » Deux siècles et demi plus tard, cet exemple proposé par l'Académie demeure d'actualité pour les francophones d'Amérique. En 1867, Littré juge le nom toujours usité et lui donne le sens propre de « Nom vulgaire de diverses espèces de cousins [...] ».

Aujourd'hui le nom est jugé régional; il figure notamment dans *Le Petit Robert* (2003) et dans *Le Petit Larousse illustré* (2004) accompagné des zones géographiques d'emploi *Louisiane*, *Québec* (*PLI 2004*) et *pays tropicaux*; *Canada* (*PR 2003*). Dans le *Dictionnaire historique de la langue française* publié en 1992 par Le Robert, Alain Rey précise que le nom *maringouin* n'est resté usuel qu'aux Antilles et au Canada.

Marie-Éva de Villers





